

LA FONT DE BOURRET

*BULLETIN DE LA MAIRIE
DE SAINT-ÉTIENNE-VALLÉE-FRANÇAISE*

SEPTEMBRE 2025 NUMÉRO 75

Bonjour à toutes et à tous,

Malgré les efforts de beaucoup d'entre vous, force est de constater qu'un certain nombre de nos concitoyens considèrent que notre commune est leur poubelle. Il est à noter des dépôts sauvages de tout un bric-à-brac plus ou moins volumineux et polluant, emballages, canettes abandonnés sur les berges du Gardon, les chemins, voies publiques et parkings, mégots jetés au sol, déjections d'animaux domestiques non ramassées par les propriétaires, et j'en passe.

Faut-il encore rappeler que la commune est le bien de tous ses habitants, sans exception, et que la respecter c'est se respecter soi même, tout comme son jardin, sa maison.

Des arrêtés encadrant les horaires d'utilisation d'engins motorisés ont été pris. Cependant, je suis bien conscient qu'il est difficile de les respecter en période de fortes chaleur. Le bon sens devrait primer et l'entente entre voisins s'instaurer. Est-ce si difficile, par exemple, d'aller toquer à une porte pour prévenir que tel jour, à telle heure je ferai du bruit avec ma débroussailleuse ? Il est toujours plus facile de prévenir que guérir, comme on dit.

C'est une grande satisfaction de noter que les manifestations, riches et variées, qui ont émaillé l'été, ont eu un franc succès, se sont déroulées dans la bonne humeur et le respect de tout un chacun.

Je vous souhaite un bel automne le plus « champignonsesque » possible.



S O M M A I R E

Page N°2 : Édito
Page N°3 : Sommaire
Pages N°4 : Des nouvelles du collège
Pages N°5 et 6 : Des nouvelles de l'école
Page N°7 : Ma Communauté de Communes
Pages N°8 à 14 : Ma Mairie
Page N°15 : Synthèse des conseils municipaux
Page N°16 : Mariages
Pages N°17 et 18 : La parole aux habitants
Pages N° 19 à 24 : Le coin des associations
Page N°25 et 26 : Ça a eu lieu
Pages N°27 et 28 : Agenda
Page N°29 : Jeux
Page N° 30 : La recette d'Alex
Pages N°31 et 32 : Infos pratiques et adresses utiles

Bulletin Municipal déclaré à M. le Procureur de la République le 7 Juillet 1995

Directeur de publication : Patrick Valdeyron

Commission communication : Patrick Valdeyron, Cécile Urrusty, Hélène Dubois, Colette Pagès, Bernadette Nory, Magali Augé, Jean-Baptiste Blanchemain, Jean Figuière

Rédaction, édition : les membres de la commission communication

Mise en page : Hélène Dubois

Imprimé en Mairie-Les Prats-Avenue de l'Enclos 48330 St Etienne Vallée Française

Tel : 04 66 45 70 02 / mairie.stevf@wanadoo.fr

ISSN : 1269-4584

DES NOUVELLES DU COLLÈGE

SEPTEMBRE

Cette année au collège équestre Achille Rousson 81 élèves sont rentrés.
L'équipe éducative est au complet.
Une nouvelle principale est également arrivée nous lui souhaitons la bienvenue.



JOURNEES DU PATRIMOINE

Dans le cadre des journées du Patrimoine, les élèves de 6ème ont participé vendredi matin à un jeu de piste dans le village qui s'est terminé par la visite du château de Cambiaire et de son donjon. Les élèves des villages avoisinants et les internes ont ainsi découvert les ruelles et l'histoire de St Etienne; les Valfrançais quant à eux, ont enrichi leurs connaissances. Une matinée pleine de découvertes !



L'heure de la rentrée à l'école

C'est par une belle matinée ensoleillée que les enfants ont retrouvé le chemin de l'école en ce 1^{er} septembre.

Dans la joie et la bonne humeur, sourire aux lèvres, tous avaient hâte de se retrouver.

Les 3 classes se répartissent désormais comme suit :

- 14 élèves de la TPS à la MS dans la classe maternelle, avec Nathalie Lebecq comme nouvelle enseignante sur l'école. Elle sera à mi-temps annualisé avec Nathalie Lachapelle qui reprendra la classe début février
- Camille Flayol assure la classe pour les 10 GS/CP/CE1
- Lydia Liédot retrouve l'école et la classe des 10 CM1/CM2 après un premier passage chez nous en 2020

Après plus de 2 ans de réflexion sur un projet d'aménagement, tous étaient curieux de découvrir la nouvelle cour après les travaux de cet été. Ceux-ci ne sont pas encore tout-à-fait terminés mais chacun peut déjà apprécier les nouveaux aménagements (coins calmes, parcours de motricité, toboggan, parcours d'escalade, bac à sable), ainsi que les diverses plantations effectuées destinées à apporter un peu de fraîcheur dans les années à venir.



Voici ce que certains élèves interrogés au hasard en pensent:

Méline : "Je trouve que c'est bien, j'aime bien le toboggan, le mur d'escalade et les sièges, mais je trouve que les arbres ne font pas beaucoup d'ombre."

Camille : "J'aime bien les copeaux, car si on tombe, on ne se fait pas mal. J'aime également la poutre."

Dévy : "Je la trouve bien."

Mia : "J'aime bien le mobilier en bois et les copeaux, car c'est très joli, et si on tombe, on ne se fait pas mal. Les plantes sont jolies et sentent bon."

Elise : "Je m'appelle Elise, et je trouve qu'elle est trop chouette cette cour !"

Nolan : "Ce que je préfère, ce sont les gradins, le hamac, le bac à sable et les plantes."

Roxane : "Je trouve que c'est mieux qu'avant car il y a plus de végétation et je suis contente d'avoir participé."

Les maternelles adorent toujours autant les draisiennes, tricycles et trottinettes, mais découvrent aussi les joies du toboggan, du mur d'escalade et travaillent leur équilibre sur la poutre. Ils aiment également se mêler aux grands pour jouer avec le nouveau mobilier...

L'idée est maintenant de s'approprier cette nouvelle cour et un des projets majeurs pour cette nouvelle année scolaire sera donc un travail sur le vivant qui nous entoure (notamment les petites bêtes et les pollinisateurs).

Que cette année soit riche en apprentissages, en découvertes et en surprises pour tous !

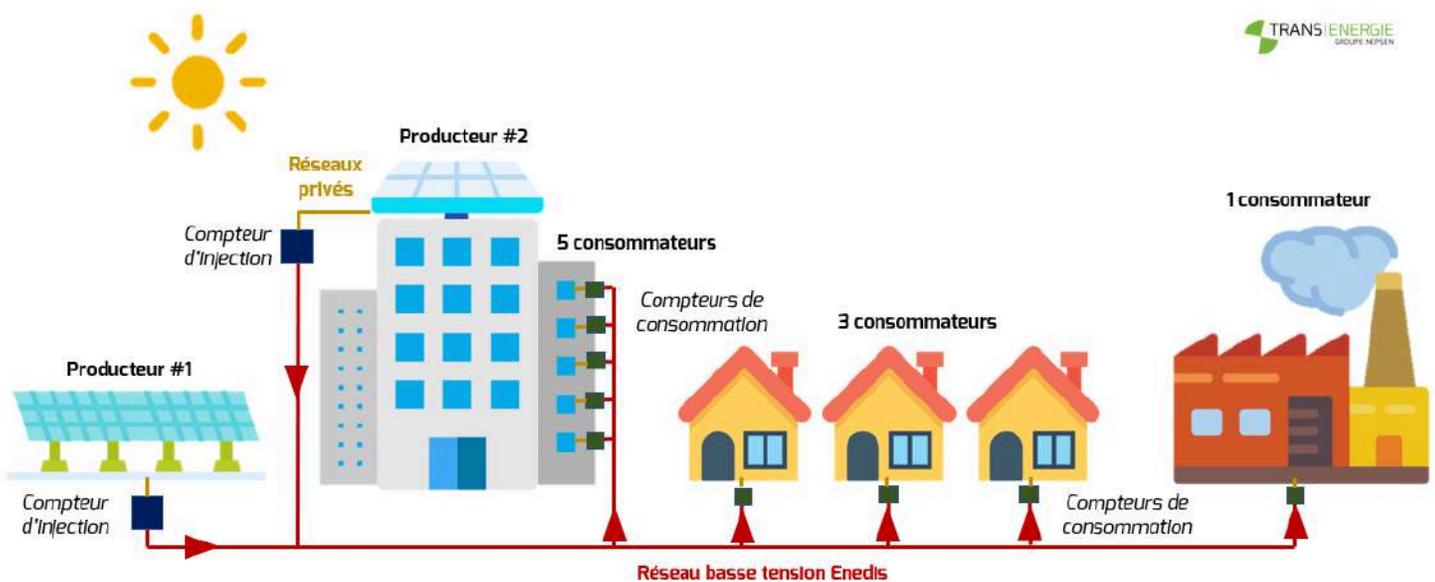
Lancement de la boucle d'Autoconsommation Collective sur Saint-Étienne-Vallée-Française

Le projet d'Autoconsommation Collective entre dans sa phase d'équilibrage. Vous pouvez être producteur, simple consommateur ou les deux pour y participer.

Afin de déterminer combien d'énergie est nécessaire pour les futurs consommateurs et de combien de potentiel de production nous disposons pour chaque boucle, nous allons effectuer des simulations avec les données récoltées auprès d'Enedis.

Pour cela nous avons besoin de votre accord, à travers le formulaire Enedis disponible en mairie ou sur le site <https://cevenergie.fr>. À ce stade cette démarche ne vous engage pas !

Pour tous renseignements, vous pouvez contactez M.Jean-Luc Richter du Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles energie@shvc.fr



LOGO COMMUNAL : LE SUSPENSE RESTE ENTIER

À l'issue de votre vote pour le choix du futur logo communal, deux propositions arrivent ex æquo, et une nous a été transmise bien tard pour vous être soumise.

Nous avons donc décidé de vous inviter à revenir vous exprimer, jusqu'au 30 novembre.

Les trois propositions sont affichées dans le hall de la mairie, avec le cahier pour recueillir vos votes.

SITE INTERNET

Le site officiel de la commune est en ligne !

Depuis le 1^{er} juillet le site de la commune est en ligne.

Il vous suffit de saisir l'adresse suivante : <https://saintetiennevalleeFrancaise.fr>

ou alors saisir sur un moteur de recherche : site officiel saint etienne vallée française.

Vous y retrouverez :

- les informations essentielles concernant la commune (associations , commerces, artisanat, vie de l'école et du collège, la petite enfance, l'agenda, l'actualité, tourisme, etc...)
- les différents documents et les procédures pour les actes civils
- les horaires des permanences en mairie
- les liens vers d'autres sites (com com, office du tourisme, acte civil, etc ...)
- les comptes rendus municipaux, les éditions de la Font de Bourret



Si vous êtes une association, un commerce, un artisan et vous souhaitez y figurer, merci de faire parvenir en mairie une fiche descriptive de votre activité, une photo, un logo ou autre.

Mairie de Saint-Étienne-Vallée-Française : 04 66 45 70 02, mairie.stevf@wanadoo.fr

COURS OASIS

Renaturation de la cour de l'école

À l'heure à laquelle j'écris cet article, le chantier de la cour de l'école est dans sa phase d'achèvement. Il s'est déroulé dans les meilleures conditions. Et l'objectif que la cour soit opérationnelle le jour de la rentrée des classes, atteint.

Beaucoup d'entre vous ont joué les curieux durant ces deux derniers mois, à la fois intéressés et/ou interrogateurs, parfois sceptiques. Les éclaircissements apportés, lorsque l'occasion s'est présentée, ont toujours reçu un accueil très favorable.

Rien ne vaut la pédagogie dans une oreille attentive et bienveillante.

Quatre espaces ont été pensés lors de l'élaboration du projet, l'espace calme avec hamac et amphithéâtre, l'espace motricité avec toboggan, mur d'escalade et poutres d'équilibre, l'espace « patouille » avec bacs à sable et de plantations ainsi qu'un chemin d'eau (à venir) relié à des récupérateurs d'eau de pluie et enfin l'espace sports au centre de la cour.



Le raccordement à la demande à la fibre est opérationnel

Depuis le 1^{er} septembre, les usagers qui ne sont pas encore éligibles à la fibre optique peuvent demander leur déploiement.

Les logements concernés sont matérialisés par une pastille rose sur la carte d'éligibilité <https://alliancetreshautdebit.fr/eligibilite>.

Légende de la carte

- Etat d'avancement de la Fibre grand public (FttH)
- En cours de déploiement
 - Déploiement à la demande
 - Déploiement bloqué
 - Prochainement disponible à la commercialisation
 - Disponible à la commercialisation



Cette demande se fait directement sur le site d'Alliance THD au moyen d'un formulaire disponible à l'adresse <https://alliancetreshautdebit.fr/ticketing-contactez-nous/> qui permettra aux usagers intéressés de saisir leur demande en contrepartie d'un engagement à s'abonner à la fibre à l'issue des travaux.

Si des travaux sont nécessaires sur leur parcelle privée, par exemple en cas d'absence de fourreaux ou de nécessité de réparation, les usagers devront également réaliser ces travaux préalablement.

Une notice afin d'aider les personnes à faire leur demande est disponible en mairie et sur le site du village : <https://saintetiennevalleeFrancaise.fr>

Le délai de déploiement est de 6 mois maximum à compter de la demande enregistrée sur le site, à condition que les travaux privés aient été réalisés et que les gestionnaires de voirie (communes, département...) aient fourni les autorisations nécessaires.

Il est donc important que les personnes désireuses d'avoir la fibre au plus vite en fassent la demande dès l'ouverture du process.

La date limite pour l'inscription sur les listes électorales est le 06 février 2026

Les opérations électorales

Les nouvelles règles de validité des bulletins de vote

Les bulletins de vote **seront nuls** si :

- X adjonction ou suppression de noms ;
- X modification de l'ordre de présentation des candidats ;
- X ne comportent pas l'indication de la nationalité des candidats ressortissants d'un Etat membre de l'UE autre que la France ;
- X non conformes aux dispositions de l'art. L. 52-3 du code électoral, **mais ce n'est pas une nouveauté** :
 - bulletins de vote comportant les noms de personnes qui ne sont pas candidates ;
 - bulletins de vote comportant la photographie ou la représentation de toute personne qui n'est pas candidate ;
 - bulletins de vote comportant la photographie ou la représentation d'un animal.

Les opérations électorales

L'attribution des sièges

1

Attribution de la prime majoritaire

La liste ayant obtenu le plus grand nombre de voix obtient d'office la majorité des sièges du conseil municipal.

Pour le calcul de la prime majoritaire, l'arrondi s'effectue à l'entier supérieur.

En cas d'égalité de nombre de voix, la liste dont la moyenne d'âge est la plus élevée obtient la moitié des sièges.

Ex : Dans une commune de 400 habitants, la prime majoritaire est de 6 sièges (CM à 11), attribués à la liste ayant obtenu le plus de suffrages exprimés.

2

Répartition à la représentation proportionnelle

Les sièges restants sont répartis entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés, y compris la liste arrivée en tête, en fonction du quotient électoral.

Le quotient électoral représente le nombre de suffrages exprimés dans la commune divisé par le nombre de sièges restant à pourvoir, arrondi à l'entier supérieur. Le nombre de sièges restant à pourvoir n'intègre pas les sièges déjà attribués à la prime majoritaire.

On divise les suffrages obtenus par chaque liste par le quotient électoral ainsi calculé, pour obtenir le nombre de sièges à attribuer à chaque liste.

3

Répartition des sièges restants selon la plus forte moyenne

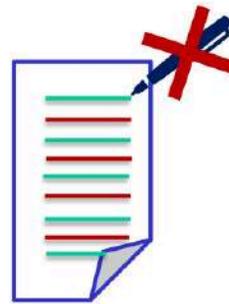
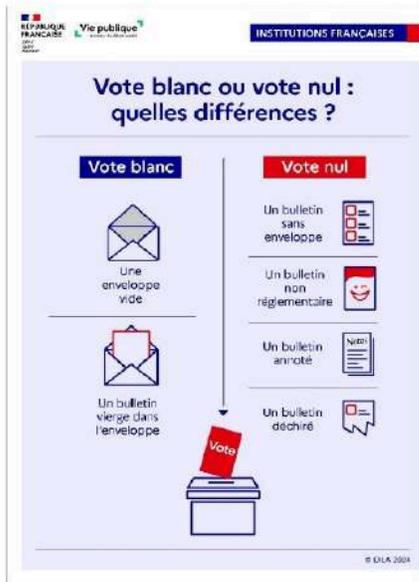
Si tous les sièges n'ont pas été attribués, les sièges restant à pourvoir sont attribués selon la méthode de la plus forte moyenne.

La plus forte moyenne est le rapport entre les suffrages obtenus et le nombre de sièges qu'elle détient déjà, plus un siège. On ne prend pas en compte les sièges attribués au titre de la prime majoritaire dans ce calcul.

La liste disposant de la plus forte moyenne se voit attribuer 1 siège supplémentaire. Cette méthode peut être reproduite plusieurs fois jusqu'à l'attribution de tous les sièges.

Les opérations électorales

Les nouvelles règles de validité des bulletins de vote



**Fin du panachage
des bulletins de vote**
 : la liste est bloquée

Les opérations électorales

L'organisation d'un second tour

Election acquise dès le premier tour

- ✓ Si **une ou deux listes** sont candidates
- ✓ Si une liste obtient la **majorité absolue** des suffrages exprimés

Le vote du quart des électeurs inscrits n'est plus requis pour être élu dès le premier tour

Organisation d'un second tour

Les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés au premier tour sont admises au second tour

Une liste ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés au premier tour peut fusionner avec les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés au premier tour

Il n'est plus possible de candidater au second tour uniquement et le **dépôt d'une candidature devient obligatoire pour chaque tour**

LE PONT DE NÉGASE N'EST NI UNE DÉCHETTERIE, NI UN DÉPÔT SAUVAGE

Que dire sur l'incivisme des citoyens ?

Suite aux dépôts sauvages constatés au pont de Négase, versés régulièrement par camion, que faut-il faire ?

Nous sommes démunis devant cet état de fait.

Peut-être faut-il mettre en place un « retour à l'envoyeur » consistant à rendre les déchets à celui qui les a déposés (particulier, entreprise) et oui, car nous pouvons connaître l'auteur des faits ! Ou alors les garder dans le camion des services techniques, convoquer le fautif et les déposer à ses pieds, charge à lui de les emporter en déchetterie et de payer l'amande.

À l'heure où l'on parle de préservation de la nature, ces dépôts sauvages sont une honte et un manque de respect pour nous tous (habitants de la commune, vacanciers, randonneurs, joggeurs, cyclistes...)

En juillet dernier, la mairie, qui n'a pas la compétence des ordures, a fait le choix de laisser quelques jours les saletés jetées au pont de Négase, d'une part pour que les gendarmes puissent enquêter et, d'autre part, pour que les passants se rendent compte du comportement de certaines personnes et de son impact sur l'environnement. Finalement ce sont nos employés municipaux qui ont procédé au nettoyage et fait les aller-retour à la déchetterie. Ces heures de travail consacrées à réparer la bêtise de certains, ne l'ont pas été à l'entretien du village, des routes, etc...

Une nouvelle fois, nous rappelons qu'un service de ramasse des encombrants volumineux est en place dans notre commune tous les derniers jeudi du mois... Il suffit de s'inscrire en mairie !





MA COMMUNE N'EST PAS UNE POUBELLE !!!

Des dépôts sauvages de déchets ont été constatés au sein de la commune. Merci de respecter l'environnement et les habitants en apportant vos déchets dans l'une des 6 déchèteries du territoire ou dans les points de tri mis à votre disposition.



scannez moi



EN DÉPOSANT VOS DÉCHETS EN
DEHORS D'UNE INSTALLATION PRÉVUE
À CET EFFET, VOUS VOUS EXPOSEZ À

**DEUX ANS D'EMPRISONNEMENT
ET À 75 000 EUROS D'AMENDE**

Retrouvez les informations relatives à la gestion de vos déchets en vous rendant sur le site internet du Syndicat Mixte environnement Sud Lozère :

Votre logo
ici

🔍 ENVIRONNEMENTSUDLOZERE.FR ✕


SYNDICAT MIXTE
ENVIRONNEMENT
SUD LOZÈRE

SYNTHÈSE DES CONSEILS MUNICIPAUX DES : 26/05 et 25/06/2025

- Amendes de police 2025 dans la cadre de travaux d'aménagements de sécurité, l'aide financière du Conseil Départemental pour la réalisation de projets provenant du produit des amendes de police relatives à la circulation routière sera consacrée à la sécurisation de la route des Avelacs. Le coût total de cette opération s'élèverait à 13 770 € HT (16 524 € TTC) pour une réalisation des travaux programmée au le 3ème trimestre 2025.
- Transfert de propriété collège et internat au Département Par délibération du 13 septembre 2018, le conseil s'était prononcé sur le transfert de propriété des parcelles H – 360 et 361 (Externat du Collège) au Département.

Pour finaliser ce transfert, le conseil municipal doit se prononcer sur la cession gratuite de la parcelle H – 265 (Internat du Collège) au Département.

Après discussion, le conseil souhaite qu'il soit mentionné dans l'acte notarié, la priorité de récupération du bien par la commune, en cas de changement de destination de ce bâtiment.

- Propriété des Abris
- Dans un premier temps, régularisation par acte authentique auprès d'un notaire, de la servitude d'eau.
- Dans un second temps, le conseil doit se prononcer sur l'avenir de cette propriété.

Après discussion, le conseil propose de contacter une agence immobilière pour connaître la valeur du bâtiment avec les parcelles attenantes au prix du marché actuel.

- Tarifs AEP (Adduction Eau Potable) applicables en 2025

Tarifs 2025 HT

Abonnement eau 1 an : 77,00 €

Tarifs 2026 HT

Abonnement eau 1 an : 82,00 €

Tarifs 2025 HT

Abonnement assainissement 1 an : 37,00 €

Tarifs 2026 HT

Abonnement assainissement 1 an : 42,00 €

- Vélos à Assistance Électrique (VAE) : tarifs et règlement d'utilisation
Tarifs et un règlement d'utilisation.
 - 30 € par semaine
 - 50 € pour 2 semaines
 - 80 € pour un mois
 - Caution 500 €
 - Pénalités de 10 € par jour de retard de restitution du VAE et/ou pour restitution en mauvais état de fonctionnement (batterie non chargée en totalité et propreté)
- Subventions aux associations la somme de 12 481€00 a été attribuée à l'ensemble des associations en ayant fait la demandes et qui remplissaient tous les critères demandés.

Pour plus de détails, veuillez consulter les procès verbaux, dans leur intégralité, affichés sur les panneaux municipaux.

M A R I A G E S

Mr PONGY Florent et Mme MALHAUTIER Clara
Le 05/07/2025



Mr BRESSON Raphaël et Mme CHAVANIS-PEJU Caroline
Le 12/07/2025



Mr VALMALLE Romain et Mme HLYWA Marjorie
Le 14/08/2025



Mr VIVENS Jérémy et Mme OCHULDO Hélène
Le 20/09/2025





Des chrétiens se mobilisent pour les Restos du Cœur

Une collecte sera réalisée au profit des Restos du Cœur entre le 6 et le 11 octobre prochains, organisée par les protestants et catholiques des Vallées Françaises.

Pour notre village, un chariot sera à votre disposition devant la supérette de Noémie et Fabien, gérants du PROXI, le vendredi 10 octobre.

Légumes du jardin, boîtes de conserves, riz, produits d'hygiène, chocolat, lessive, couscous, biscuits, plats cuisinés... seront les bienvenus (pas de conserves ou de confitures maison, pas d'alcool).

La collecte effectuée au profit des personnes accueillies par les Restos du Cœur a permis de recueillir en 2024 un total de 350 Kg de denrées alimentaires et produits d'hygiène, qui se répartissent de la façon suivante :

- Légumes..... 133 Kg
- Conserves..... 198 Kg
- Produits d'hygiène..... 19 Kg

Grâce à nous tous et nous toutes, ce sont donc plusieurs centaines de kilos de marchandises qui leur seront remises lors de la célébration œcuménique à l'Église catholique de St-Germain-de-Calberte le samedi 11 octobre à 11h00. L'argent recueilli à cette occasion sera reversé par moitié au Secours Catholique et à l'Entraide protestante qui aident des personnes en difficultés localement, signalées par les assistantes sociales de la Maison des Solidarités de Florac.

Cette opération se déroule depuis quelques années maintenant sur notre secteur et comme d'habitude, la collecte de marchandises est très fructueuse. Malheureusement, les responsables des Restos évoquent également l'augmentation croissante des besoins et leur difficulté à répondre à toutes les demandes.

Ces denrées seront distribuées dès le lendemain sur les secteurs de Meyrueis, Florac et la Vallée Française.

Au nom des personnes accueillies, les bénévoles des Restos du Cœur vous remercient de votre générosité !



LA PAROLE AUX HABITANTS

Jean Baptiste BLANCHEMAIN

Yaka, faucon, puisqu'on vous le dit...

Elsa & Tom ~~sont épuisés~~ ont épuisé les plaisirs de leur premier été à La Fare.

- Ouverture du camping à la ferme. Celui-ci fonctionnera jusqu'aux premières gelées (11 novembre).
- Accueil de 3 sessions de colonie de vacances (14 enfants), comme autrefois les colonies venues du Petit Quevilly, et soutenues comme elles par CAF et Jeunesse & sports.
- Et toujours la vente directe des produits maraîchers et du verger.

Ils ont investi :

- une kassine (Kès aco ? Un outil polyvalent mû par traction animale. Bien décrit dans les internets)
- un bloc sanitaire
- une chambre froide
- une entrée
- des terrassements
- un food truck

Ils se sont fatigués, et peu vus l'un l'autre. Pas de salariés, remplacés cette année par la bonne volonté de leur réseau d'amis.



Le prochain chantier est la réorganisation du tracé des cultures maraîchères à la Fare.

Il sera à l'avenir longitudinal, et non transversal afin d'optimiser labourage, sarclage et cie.

Elsa & Tom sont reconnaissants envers les duettistes Yaka et Faucon, inlassables conseillers, et aussi envers madame La Chance, qui a eu le bon goût de maintenir fermé tout l'été le camping voisin du Martinet.

Ouverture de la nouvelle maison de santé à Saint Etienne-Vallée-Française

Les vallées Française et du Calbertois ont franchi une nouvelle étape pour améliorer l'accès aux soins. La Maison de Santé Pluriprofessionnelle Cévennes Lozériennes multisite, tant attendue par les habitants, a accueilli mi-septembre le cabinet médical à Saint-Etienne-Vallée-Française. Il en va de même dans la commune adjacente, Sainte-Croix-Vallée-Française, où le bâtiment fraîchement construit accueillera le cabinet infirmier et un nouveau médecin. Le site de Saint-Germain-de-Calberte reste à venir.

L'équipe de soins primaires est enfin réunie dans de nouveaux locaux, plus modernes, fonctionnels et adaptés aux besoins de tous.

Médecins, infirmiers, kinésithérapeutes accueillent dans cette MSP multisite d'autres professionnels de santé dans la salle partagée (ergothérapeute, pédicure-podologue, audioprothésiste, ostéopathe et tout autre professionnel du soin qui le souhaite...) et dans de meilleures conditions, renforçant ainsi l'offre médicale dans la vallée et contribuant au dynamisme des villages.

Au plaisir de vous faire profiter de nos projets de soins.

Maison de santé à Saint-Etienne-Vallée-Française

La maison de santé a un nouveau site internet n'hésitez pas à le consulter pour avoir des informations sur les actualités de la maison de santé, des renseignements sur les professionnels ainsi que sur les horaires d'ouverture. Le nouveau site est : mspcevenneslozeriennes.fr

Plusieurs actions de prévention et de dépistages vont être effectués à la maison de STEVF.

Le 31 octobre de 9h à 14h une journée dépistage et diagnostic des hépatites à la maison de santé de STEVF.

Le 3 décembre une distribution de kit pour le dépistage du cancer colorectal.

La psychologue Lucie Jumois a quitté les locaux de STEVF fin juillet mais elle reste toujours disponible dans son cabinet à Florac.

Nouvelle ergothérapeute à la maison de santé de Saint-Etienne-Vallée-Française

Une nouvelle ergothérapeute est venue s'installer dans la salle partagée de la maison de santé de STEVF le mercredi toute la journée.

Elle intervient à la maison de St Etienne ou à domicile.

Qu'est-ce qu'un ergothérapeute ?

Un ergothérapeute est un professionnel de santé diplômé d'état qui intervient sur prescription médicale. Il/elle travaille conjointement avec les autres professionnels de santé.

Cette discipline n'est pour l'instant pas conventionnée par l'assurance maladie mais il existe plusieurs possibilités de financement : MDPH, mutuelles, MDA... "Liste non exhaustive"

L'ergothérapeute intervient auprès de personnes de tout âges pour faciliter la réalisation d'activités de la vie quotidienne.

Fête Départementale des pupilles Saint-Etienne-Vallée-Française

Le samedi 6 septembre 2025 les sapeurs-pompiers de Saint-Etienne-Vallée-Française aidés de leurs familles et des anciens sapeurs-pompiers ont organisé la Fête Départementale des pupilles, afin de remettre le bénéfice de cette journée à l'œuvre des pupilles (ODP).

L'ODP est une association à but non lucratif créée le 27 mars 1926 par le Commandant GUESNET. Son premier rôle depuis sa création : le traitement des décès en Service Commandé.

En 1993, les membres du Conseil d'Administration proposent que l'Œuvre des Pupilles prenne également en charge les enfants dont le parent est décédé Hors Service. Dès lors, la Commission Sociale étudiera un nombre croissant de dossiers chaque année. En 2000, l'ODP élargit encore son champ d'action en créant Solidarité Enfants Famille, ou « Sol En Fa». L'Œuvre des Pupilles apporte désormais son soutien non seulement aux enfants de sapeurs-pompiers décédés mais également aux sapeurs-pompiers et à leur famille dans le besoin. Ainsi l'Œuvre des Pupilles va étudier dans le cadre de sa Commission sociale les dossiers de demande d'aide financière au cas par cas.

L'Œuvre des Pupilles protège à ce jour plus de 1.755 orphelins.

Missions ODP

Notre objectif principal est de venir en aide aux orphelins de Sapeurs-Pompiers dont le père ou la mère est décédé(e). Nous soutenons également les familles de Sapeurs-Pompiers dans le besoin.

Nos actions

En ce qui concerne les Orphelins, l'Œuvre des Pupilles intervient en deux temps : dès le décès du parent, puis jusqu'à leur entrée dans la vie active.

Au niveau de la Lozère...

Ce sont, malheureusement, 9 orphelins pris en charge par L'ODP.

Les Sapeurs-Pompiers de la Lozère organisent depuis maintenant 35 ans, des manifestations diverses et variées au profit de nos Orphelins.

En effet c'est en 1990 que tout a commencé avec au commande Dominique TURC, qui était le Délégué Départemental de L'œuvre des pupilles.



LE COIN DES ASSOCIATIONS

Les pompiers

En 1997 Michel TUFFERY a pris le relais jusqu'en 2000, et c'est Alain TICHIT qui a repris le flambeau.

La première fête Départementale est organisée par les Sapeurs-pompiers de Mende, avec au programme de la journée, des jeux et démonstrations faites par les sapeurs-pompiers de la Lozère et la journée se clôturait par un repas dansant.

Celle-ci, placée sous le signe de la convivialité, nous permettait de récolter des fonds, dont le plus grand bénéficiaire se faisait par la vente de billets de tombola par les amicales du département.

Devant le succès de celle-ci, l'opération est reconduite tous les deux ans dans les différentes villes du Département, (Mende, Florac, Marvejols, la Canourgue, Villefort, St Chély, St Alban et Serverette, Fournels...).

La réussite de cette manifestation nous permet de contribuer aux prestations octroyées à nos pupilles, mais aussi de pouvoir raisonnablement envisager leur avenir.

L'ensemble des membres du comité organisateur remercie les commerçants, artisans, producteurs, bénévoles et toute la population de Saint-Etienne-Vallée-Française et des villages voisins, pour la réussite de cette journée. Car sans vous, nous n'aurions certainement pas battu le record des dons récoltés depuis la création de cette fête en Lozère. C'est grâce à vous tous que nous devrions remettre un chèque de plus de 50 000€ à l'ODP.

GRAND MERCI A TOUS...



C'est la rentrée du Foyer Rural Le Ginestel !

Septembre, la reprise : renouvez vos adhésions et vos activités !

Découvrez nos nouvelles activités et nos nouveaux créneaux dès maintenant : un programme bien complet pour satisfaire petits et grands.

N'oubliez pas de refaire vos adhésions : les bulletins et livrets de programmes seront disponibles au local du foyer ainsi qu'à la mairie.

Newsletter : Le Petit Genêt est de retour pour vous tenir informés de la vie de votre foyer rural et de l'ensemble des animations proposées ! Tous les 2 mois, retrouvez infos, photos et questionnements du Foyer par mail, mais aussi imprimés en libre accès en bas du local.



"On S'enGraine !" Automne : L'Olivier

Cette année, on s'interroge et on se réunit autour de l'Olivier !

Après le châtaignier l'année dernière, c'est à un autre arbre fruitier symbolique qu'on s'intéresse. Cultivé depuis des millénaires et présent sur le territoire de façon éparse, quel est son avenir sur nos terrains rocailleux ?

Adaptation face au changement climatique, entretien, besoins en eau, utilisations...

On vous dit tout, de ses fruits à ses racines : car on s'intéresse souvent à l'olive pour ses bienfaits et sa délicieuse huile parfumée... Mais son bois aussi recèle des trésors : très solide et tenace face à l'eau, naturellement résistant aux bactéries, c'est un allié dans la cuisine !

Alors on se donne rdv fin novembre pour la fête de l'arbre :

Des ateliers, des conférences et des temps d'échanges accompagnent le marché de pépiniéristes et producteurs locaux !

Samedi 29 et dimanche 30 novembre
Salle Polyvalente - Saint-Étienne-Vallée-Française.

L'équipe du Ginestel



Les actualités de l'A.P.E. ape48330@gmail.com

L'Association de Parents d'Elèves « Les amis de l'école » de S.E.V.F. a organisé 8 événements festifs lors de l'année scolaire 2024/2025 : Halloween, la fête de Noël des élèves, la soirée Cabaret, le Loto, le CarnaPâques, la fête de fin d'année de l'école, la tournée des fougasses et la fête du village le 13 août. Certains de ces événements ont été organisés en collaboration avec l'équipe enseignante de l'école, le foyer rural « le Ginestel », ou encore la mairie. L'association a également accepté l'invitation de la mairie à participer au Marché de Noël et à la buvette du Rallye de Lozère, ou celle du foyer rural pour « On s'engraine » automne. Les bénéfices servent à financer les activités scolaires organisées par les enseignantes de l'école : rencontres sportives, sorties culturelles, Cinéco, natation, chorale, classe découverte... mais aussi à remplir la hotte du Père Noël par exemple !

Les nouveautés de l'année ont été la soirée Cabaret et le karaoké du 13 août (cf. photo), et bien sûr le voyage scolaire organisé par l'équipe enseignante pour les élèves ! Nous espérons pouvoir vous proposer un programme tout aussi diversifié cette année encore ; l'équipe est dynamique et motivée, mais a besoin de vous ! Si vous souhaitez adhérer, et/ou figurer sur notre liste de bénévoles (pour aider sur un ou plusieurs événements), n'hésitez pas à nous contacter. De même, si vous avez des retours constructifs à nous faire (avis, suggestions...) nous sommes preneurs !

Merci encore pour votre présence à nos actions. Vous trouverez les prochaines dates par voie d'affichage, sur le Facebook de la mairie, ou dans les carnets de vos enfants si vous êtes parents... A bientôt !



TOUT EST CULTURE, UNE ANNEE RICHE EN EVENEMENTS

Toujours soucieux de partager leur passion de la culture, les membres de l'association "Tout est Culture" vous ont proposé, depuis le début de l'année, de nombreux évènements qui ont séduit par leur qualité et leur diversité.

Ainsi, se sont succédés, le 15 juin Terra Memoria et ses chants du monde à cappella, (une belle invitation musicale à la découverte de nombreux pays), le 7 juillet, les riches moments de la musique baroque par l'Ensemble Vocal et Instrumental Amaryllis (concert de grande qualité dans le superbe écrin qu'est notre église), le 18 juillet, le spectacle poétique et visuel de Christian Ugolini, "Maman les p'tits oiseaux" et enfin, le 24 juillet, les rythmes envoûtants de la musique irlandaise par le groupe Sweet Saturday. Des prestations très appréciées suivies par un public nombreux, qui en redemande...

Parallèlement à ces évènements, l'association a continué ses activités habituelles avec notamment le très fréquenté atelier de danses traditionnelles, deux mercredis par mois, ponctué par deux soirées festives en juin et décembre. La reprise est programmée le mercredi 10 septembre à 20h00, salle polyvalente. Les marches photo, sur les chemins de la Vallée Française, en nocturne ou de jour, au fil de l'eau se sont déroulées tout au long de l'été et se poursuivront les mois prochains. Enfin, divers ateliers, photo, café littéraire, sont prévus très prochainement ; nous vous en tiendrons informés.

Toutes ces activités se veulent conviviales, histoire de se retrouver et ainsi de partager de bons moments en toute simplicité.

Merci à toutes les collectivités qui par leur soutien et leur aide nous ont permis de mener à bien ces divers projets.

Vous pouvez nous contacter :
tout.est.culture@gmail.com



Ç A A E U L I E U : de Juin à Septembre 2025

Le samedi 28 Juin: En chemin j'ai rencontré

Une très belle balade vous a été proposée: de l'église au château, des jardins à la forêt cévenole, en passant par la visite de la Fare et l'impressionnante cascade du Martinet. Nous avons été gentiment accueillis et très bien guidés.



Le samedi 12 Juillet: Les Hebdos de l'été

L'association Swing'Alès est venue nous apprendre à danser sur un rythme endiablé!

S'en est suivi le concert des Muddy Bourbons, très apprécié, nous avons partagé tous ensemble un moment exquis sur une musique entraînante.



Le Mardi 5 Août: Fêt'ta Place

Une belle réussite pour le spectacle de théâtre: Le chevalier d'Eon, proposé par le groupe des charlatans. La pièce a eu un franc succès et les artistes nous ont ébloui de leurs talents. Vous étiez nombreux à venir assister à ce chef-d'œuvre.



Ç A A E U L I E U : de Juin à Septembre 2025

Le Jeudi 7 août: Atelier attrape-rêve

Un superbe atelier pour apprendre à faire aux enfants leur propre attrape-rêve. Angélique de TerraLuna nous a guidé à travers les étapes tout en nous expliquant la subjugante histoire à l'origine de ces beaux objets. L'activité a beaucoup plu aux enfants et à leurs accompagnateurs, un bon moment à reconduire.



Fête du marché de St Etienne le 15 août

Comme prévu les commerçants du marché du vendredi matin ont voulu remercier leurs clients et organiser une fête ce jour du 15 août

C'était l'occasion de faire déguster et découvrir les produits vendus sur place ce que clients fidèles et touristes de passage ont réellement apprécié.

Une ambiance chaleureuse et conviviale a contribué à profiter de ce moment partagé, sans compter la venue de l'équipe du père Noël !

Encore un grand merci au Maire et les conseillers municipaux de leur soutien , de pompom et pomponnette et enfin des Habitants de la vallée qui viennent régulièrement



Le 7 septembre : forum des associations

10 associations ont répondu à l'invitation pour le forum des associations qui a accueilli un public intéressé tout au long de l'après-midi.



AGENDA JUILLET À SEPTEMBRE

Marché hebdomadaire **tous les vendredis matins** place de la Résistance

Tous les mardis : Pilates de 14h à 15h salle polyvalente “Foyer rural le Ginestel”

Tous les jeudis : Qi Gong de 10h à 11h15 salle polyvalente “ Foyer rural le Ginestel”

Tous les jeudis : Football (à partir de 8 ans) de 17h à 18h stade “Foyer rural le Ginestel”

Tous les vendredis : randonnée en alternance avec Ste Croix VF tous les 15j de 13h30 à 17h, RDV salle polyvalente “Foyer rural le Ginestel”

Un samedi par mois à compté du 13 septembre : AUNKAI à partir de 16ans de 9h à 13h au gymnase du collège “Foyer rural le Ginestel”

Tous les mercredis : ateliers théâtre de 9 à 15 ans de 17 à 18h30 salle polyvalente “Foyer rural le Ginestel”

Tous les mercredis : classe couture de 14h30 à 17h local du foyer rural

Tous les samedis : Dessin à partir de 12 ans 14h30 à 17h30 local du foyer rural

Balades éducatives chiens tous les seconds samedi du mois de 11h à 12h RDV salle polyvalente

Dimanche 5 octobre : “Cinéco” 17h “Dragons”

Dimanche 5 octobre : “Cinéco” 21h “The phoenician scheme”

Mardi 7 octobre : nouveauté chorale à la bibliothèque à partir de 18h

Mercredi 8 octobre : atelier danse trad “tout est culture” salle polyvalente une fois par mois

Dimanche 12 octobre : belote à partir de 15h salle polyvalente “comité des fêtes”



AGENDA

JUILLET À SEPTEMBRE

Samedi 11 octobre : soirée comité des fêtes salle polyvalente

Samedi 18 octobre : soirée comité des fêtes salle polyvalente

Dimanche 19 octobre : Ramène ton bol à partir de midi salle polyvalente “les amis du lavoir”

Mardi 7 octobre : nouveauté chorale à la bibliothèque à partir de 18h

Samedi 25 octobre : 10h réunion PLUI salle polyvalente

Vendredi 31 octobre : goûter d'halloween “APE” salle polyvalente

Dimanche 02 novembre : cinéco à 15h salle polyvalente

Dimanche 02 novembre : cinéco à 20h30 salle polyvalente

Dimanche 09 novembre : belote à partir de 15h salle polyvalente

Samedi 15 novembre : loto “comité des fêtes” salle polyvalente

Samedi 22 novembre : loto “club de l'amitié” salle polyvalente

Samedi 06 décembre : loto des Pompiers salle polyvalente

Dimanche 07 décembre : marché de Noël à partir de 10h salle polyvalente

Dimanche 07 décembre : cinéco à 15h

Vendredi 19 décembre : soirée de Noël salle polyvalente “APE”

Dimanche 21 décembre : belote à partir de 15h salle polyvalente “comité des fêtes”



**BLANQUETTE DE VOLAILLE A L'ANCIENNE ET RIZ PILAF
(6 PERSONES)**

INGRÉDIENTS

Pour les ballotines de volaille :

- 1.5 Kg de volaille découpée (poulet fermier, dinde ou pintade)
- 2 carottes
- 2 poireaux
- 1 oignon piqué de 2 clous de girofle
- 200 g de champignons de Paris
- 2 branches de céleri
- 1 bouquet garni
- 2 gousses d'ail
- 60 g de beurre
- 40g de farine
- 1 L de bouillon de volaille
- 2 jaunes d'œuf
- 20 cl de crème fraîche épaisse
- Jus d'un demi-citron
- Sel et poivre blanc

Pour le riz pilaf :

- 400 g de riz long grain
- 1 oignon
- 1 feuille de laurier
- 2 cuillères à soupe d'huile neutre
- 75 cl de bouillon de volaille
- Sel et poivre

PRÉPARATION

Préparation de la blanquette de volaille :

1. Pelez et coupez les carottes, poireaux et céleri en morceaux
2. Dans une grande cocotte, faites revenir la volaille dans 30 g de beurre, sans coloration. Ajoutez l'oignon, les légumes, l'ail et le bouquet garni. Recouvrez avec le bouillon et laissez à feu doux pendant 45 min
3. Nettoyez et émincez les champignons, puis faites-les revenir à la poêle avec un peu de beurre jusqu'à ce qu'ils rendent leur eau
4. Retirez la volaille et les légumes de la cocotte, filtrez le bouillon
5. Dans une casserole, faites fondre le reste du beurre. Ajoutez la farine, mélangez, puis versez le bouillon filtré progressivement pour obtenir une sauce épaisse et bien lisse
6. Incorporez les jaunes d'œuf, la crème et le jus de citron hors du feu. Rectifiez l'assaisonnement
7. Ajoutez la volaille, les légumes et les champignons à la sauce, et faites réchauffer doucement quelques minutes

Préparation du riz pilaf :

1. Emincez l'oignon et faites le revenir dans l'huile dans une casserole
2. Ajoutez le riz, mélangez jusqu'à ce qu'il devienne translucide
3. Ajoutez la feuille de laurier, puis versez le bouillon chaud. Couvrez et laissez cuire à feu doux jusqu'à absorption complète du liquide (environ 15-20 minutes)

Service :

Servez la blanquette bien chaude dans un plat creux, accompagnée du riz pilaf. Parsemez de persil frais et dégustez ce classique de la cuisine française qui ravit petits et grands
Bon appétit !



INFOS PRATIQUES ET ADRESSES UTILES

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Mardi, mercredi et vendredi : 9h30-12h

Ou sur Rendez-vous en dehors de ces horaires au 04 66 45 70 02

Horaires d'ouverture de la Bibliothèque Municipale

Mardi 14h-16h (accueil en mairie)

Jeudi 10h-16h

Samedi 11h-12h

FRANCE SERVICES :

Permanences en mairie, vous pouvez les joindre au 07 85 97 22 62

St-Étienne VF : mardi 13h30- 17h, jeudi 8h30-12h30, vendredi 9h-12h

Ste-Croix VF : mercredi 8h30-12h30 / 13h30-16h30, jeudi 13h30-17h

St-Germain de Calberte : lundi 8h30-12h

La Poste

St-Étienne VF tous les jours sauf le samedi de 9h30 à 12h

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Ste Croix VF :

Mardi et jeudi : 9h-12h/13h-16

Samedi : 9h-12h

La déchetterie récupère vos radiographies médicales, vos capsules de café, etc.

Contact 04 66 65 67 51

Collecte des encombrants :

Ce service est assuré une fois par mois sur inscription en mairie au 04 66 45 70 02
Il concerne les objets volumineux. Il vous appartient de porter les petits encombrants à la déchetterie.

Défibrillateur :

Situé à l'entrée de la Maison de santé pluridisciplinaire, route de l'Enclos.

Assistante sociale : Permanences en mairie, sur rendez-vous au 04 66 49 95 04

Carte vitale :

Les mises à jour des cartes vitales se fait maintenant directement au cabinet médical, pendant les horaires d'ouverture du cabinet.

INFOS PRATIQUES ET ADRESSES UTILES

Noms et numéros de téléphone des professionnels de santé à Saint-Étienne :

INFIRMIÈRES :

Johanne GOURMELON 06 52 62 03 96
Agnieszka STALOWSKA 07 78 24 45 35

KINESITHÉRAPEUTE :

Siegfried GUILLET 06 14 07 86 66

OSTÉOPATHE :

Moïra BESSON 07 71 00 33 25

PÉDICURE-PODOLOGUE :

Alexandra DURAND 06 81 10 91 37

AUDIO-PROTHÉSISTE :

Guilhem DOUCET 06 58 08 16 32

MÉDECINS :

Jean-Marc MARÉCHAL 04 66 45 74 80
Matthieu BINET
Mina LACOLONGE

Ergothérapeute :

Marianne SEGRERA 06 07 11 78 37

Praticienne en médecine chinoise énergétique :

Dorothee HUGON 07 82 29 23 10